



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## fonctionnement

Question écrite n° 75378

### Texte de la question

M. Bernard Accoyer attire l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur la situation des établissements privés de santé de Haute-Savoie. Depuis plusieurs mois, l'on constate une fuite des équipes soignantes du secteur de santé privé vers la Suisse et les hôpitaux publics. Si cette évolution n'est pas stoppée, elle pourrait entraîner à court terme la fermeture d'établissements de qualité qui sont indispensables à la couverture sanitaire du département de la Haute-Savoie. C'est pourquoi les cliniques hautsavoymardes souhaitent une attribution des enveloppes financières qui prenne en compte leur spécificité frontalière. Il lui demande si, en raison du fait que la Haute-Savoie est confrontée à la concurrence exercée par la Suisse et à l'actuelle pénurie d'infirmières, elle bénéficiera de priorités dans l'attribution de moyens supplémentaires.

### Données clés

**Auteur :** [M. Bernard Accoyer](#)

**Circonscription :** Haute-Savoie (1<sup>re</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 75378

**Rubrique :** Établissements de santé

**Ministère interrogé :** santé

**Ministère attributaire :** santé, famille et personnes handicapées

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 15 avril 2002, page 1982